

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 11 (2017)

Artikel: Forgerons et maréchaux-ferrants : du labeur à la société de loisirs
Autor: Rudaz, Patrick / Liardet, Florent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Patrick Rudaz est conservateur du Musée de Charmey et coordinateur du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. **Florent Liardet** est chef de projet au Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Forgerons et maréchaux-ferrants

Du labeur à la société de loisirs

Jusque dans les années 1950, on trouvait dans chaque village une forge et un maréchal-ferrant. Les chevaux, les mulets, et même parfois les vaches étaient utilisés pour des travaux durs tels que fanage, débardage, transport (de fromages), ce qui impliquait le ferrage des bêtes, une tâche accomplie alors par les forgerons (pour la fabrication des fers) et les maréchaux-ferrants. De ces deux métiers, seul le second a survécu grâce à l'armée d'abord, puis à l'équitation de loisir. En Suisse romande, on trouve encore une centaine de maréchaux, dont une dizaine dans le canton de Fribourg et deux en Gruyère.



Diplôme de maréchalerie,
Musée gruérien Bulle

L'activité du forgeron était multiple. Il fabriquait les outils nécessaires aux travaux agricoles: du marteau à la taillanderie des bûcherons, en passant par les haches, les clous, sans oublier le cerclage de roues de chars et charrettes, ainsi que toutes les pièces en métal utilisées au quotidien à la ferme ou au chalet d'alpage. Le forgeron façonnait aussi la tôle rivée des bassins de montagne, avant l'arrivée des baignoires. Il fabriquait encore des grilles de fenêtres, des portails, des chaînes, des croix de cimetière, des burins, des ciseaux, des pieds-de-biche, des boulons et même les fers à tailler les emblématiques tavillons. Mais l'activité principale à la montagne demeurerait la maréchalerie: le ferrage des mulets, des chevaux et même, pendant les périodes de mobilisation militaire, des vaches. Un cheval de trait devait passer au ferrage pratiquement tous les mois.

Les déplacements étaient tractés, les outils fabriqués sur place. Le forgeron et le maréchal-ferrant étaient donc des figures de la vie villageoise. A Charmey, cette forte activité se retrouve minutieusement notée dans les carnets de comptabilité du dernier forgeron maréchal-ferrant du village, Athanase Roos. Il n'était pas rare qu'il ferre une dizaine de chevaux par jour.

Disparition des forges villageoises

Dès les années 1930, la paysannerie se mécanise et se motorise avec l'arrivée progressive des tracteurs et des machines. La forge n'a plus l'exclusivité de la fourniture du métal, l'industrie se substitue au petit forgeron qui doit s'adapter. A la montagne, le phénomène est légèrement ralenti et dépendant de l'amélioration des routes d'alpages où le cheval et le mulet sont encore nécessaires.

A la fin des années 1960, de nombreuses forges ferment ou se reconvertisse dans la mécanique agricole, la serrurerie, la construction métallique ou encore la plomberie. Et pour certaines avec un certain succès. La forge elle-même évolue : la soudure au marteau est abandonnée dans l'entre-deux-guerres. Les forgerons s'équipent de postes à souder autogènes, de marteaux pilons électriques, même si l'activité principale demeure un temps encore le façonnage des fers et le ferrage des chevaux.

La maréchalerie menacée

Les forges de village ont développé une importante activité de maréchalerie, particulièrement dans les Pré-alpes et en Gruyère, à tel point que l'Etat de Fribourg dis-

Colonne du train à la caserne de Wallenstadt, vers 1960,
©notrehistoire.ch





pense dès 1880 une patente afin de réguler ce marché en constante progression. Dans le canton de Vaud, dès 1870, on exige des maréchaux qu'ils suivent des cours théoriques et pratiques¹. Rapidement, l'armée suisse va assurer cette formation continue et dispenser un certificat de maréchal militaire, une véritable garantie de qualité. «Au mois de juillet 1936, un effort assez considérable a été entrepris. Des subsides ont été alloués à cet effet. Ils concernent la garde d'étalons par les syndicats d'élevage chevalin et par les particuliers, l'estivage et l'hivernage des poulains, les expositions chevalines aux marchés-concours des poulains, ainsi que les allocations de primes pour les juments poulinières et les pouliches. Ces différentes mesures ont provoqué une légère amélioration de l'élevage²». Ces subventions ont pour but d'assurer à l'armée un certain nombre de chevaux directement mobilisables en cas de besoin. Elles se sont poursuivies avec de nettes fluctuations à la baisse jusqu'à aujourd'hui, mêlant défense et politique agricole, une histoire qui reste encore à écrire.

En 1884, l'armée suisse comptait environ un millier de soldats du train pour 300 dragons. Cela représentait la mobilisation de plus de 1600 chevaux de trait. La mécanisation des transports va profondément modifier ce secteur et porter un coup fatal aux maréchaux-ferrants qui vont perdre en près de 75 ans leur travail et vider les forges de village. En 1972, la Suisse supprime les troupes montées combattantes, les fameux dragons, mais pas les soldats du train et leurs chevaux de trait, généralement des Franches-Montagnes. «Il faut à l'armée des chevaux pour atteler toutes les nombreuses voitures nécessaires au transport de ses munitions, de ses canons, de ses outils et engins, de ses subsistances, de ses malades et blessés. C'est cet ensemble considérable de véhicules, de chevaux pour les traîner et de soldats pour les conduire, qui se nomme le train³». Toutefois et malgré la réforme *Armée XXI* (2003) qui prévoyait la disparition des soldats du train, une mobilisation populaire dans les milieux concernés a permis de les maintenir. Il existe encore quatre colonnes de trains avec 350 chevaux et mulets dont une en Suisse romande.

Quelques passionnés pratiquent encore le débardage du bois avec des chevaux de trait. Lorsqu'ils le pratiquent en démonstration, ils rencontrent un certain succès auprès du public. En Gruyère, des concours hippiques sur neige ont

¹ COMBE, J.: *Manuel du maréchal-ferrant*, Genève, 1873.

² «La fourniture des chevaux dans notre armée», in *Revue militaire suisse*, 83, 1938.

³ PERROCHET, Edouard: «Organisation du train dans l'armée suisse», in *Revue militaire suisse*, 29, 1884.

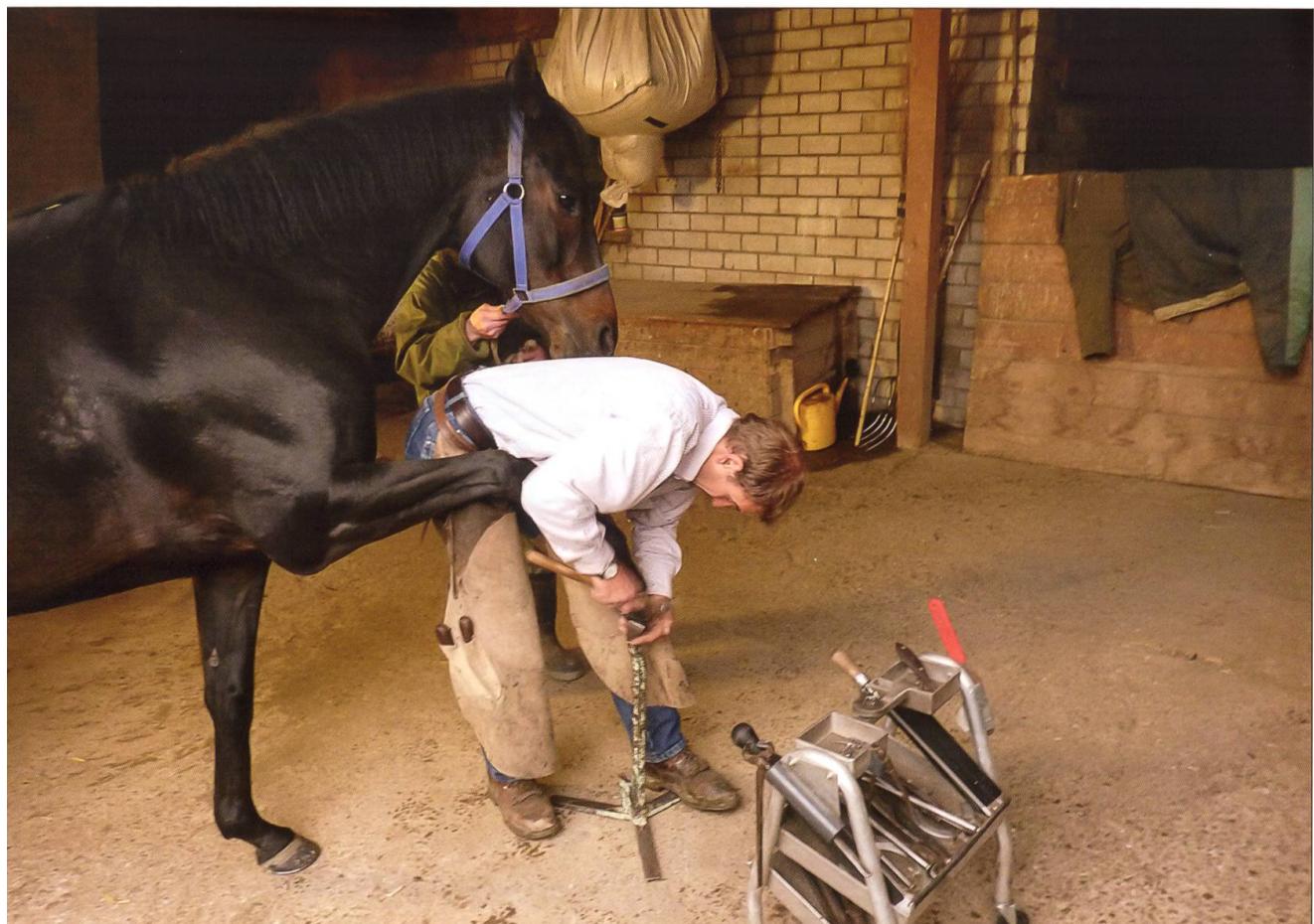
été organisés à plusieurs reprises à Charmey, des concours et des démonstrations de travaux agricoles à La Tour-de-Trême. Il existe aussi en Gruyère un centre équestre et quelques agriculteurs (La Roche, Grandvillard) qui pratiquent ce genre de travaux pour des privés.

Malgré cela, la modernité a été fatale aux forges villageoises qui ont toutes disparu entre les années 1970 et 1990, à l'exception de deux forges dans le Pays-d'Enhaut: celle de Pierre Turian et sa fabrication de toupins et de chaudrons à Château-d'Œx et celle de Michel Bornet aux Moulins, mais pour combien de temps encore? D'autres ont été conservées, restaurées et situent leur activité entre le «musée du temps passé» et la défense des traditions, comme les forges de Charmey, Troistorrents (VS), Nods (JU) et Le Pâquier (NE).

Le renouveau de la maréchalerie

Le passage du cheval de labeur au cheval de loisir va finalement sauver la maréchalerie. L'armée a assumé une période de transition donnant du travail aux maréchaux avant que les centres équestres et hippiques ne fleurissent et se multiplient. C'est l'avènement du cheval de loisir qui

Le maréchal-ferrant Fred Pasquier à l'œuvre, ©Fred Pasquier, Maules





Frédy Roos, descendant des forgerons de La Tzintre maintient le feu, ©Amis de la vieille forge de Charmey

sauve la profession en lui donnant un second souffle. En Gruyère, on trouve des activités impliquant chevaux ou poneys à Bulle, Cerniat, Echarlens, Hauteville, Marsens, Pringy et Vuadens. Cette évolution n'est pas sans conséquence pour la pratique de la maréchalerie. Aujourd'hui, les forges sont désertées, le maréchal est devenu itinérant et utilise un véhicule équipé de four à gaz. Ainsi, et bien que les fers soient désormais produits industriellement, le savoir-faire du maréchal demeure bien vivant.



La forge de Charmey, au plafond on voit les courroies de transmission du moteur électrique, ©Amis de la vieille forge de Charmey

La forge de La Tzintre à Charmey

L'installation d'une forge à La Tzintre, le hameau des fromages, avec la présence, dès le XVII^e siècle, de nombreuses caves d'affinage, est attestée depuis 1870. En janvier 1906, une annonce dans le journal *La Gruyère* nous apprend que le maréchal-ferrant se nomme alors Louis Jollet qui y travaille jusqu'en 1917. Après deux ans de fermeture, la voilà aux mains de Canisius Roos qui arrive de Jaun. Il la transmet à son fils Athanase en 1953. Dès 1955, le travail de forge diminuant, il s'improvise réparateur et vendeur de vélos et cyclomoteurs. Il est le dernier forgeron de Charmey, ne cessant son activité qu'en 1998.

La troisième génération ne se résout pas à démanteler cette forge. Engagé par une promesse faite à son père de maintenir le feu, Frédy Roos la conserve en l'état. La forge a gardé ainsi son caractère d'atelier des années 1925-1930 avec le foyer, l'enclume et les marteaux, mais un atelier déjà passé à l'électricité et aux forces d'un moteur. Elle est équipée de quatre machines mécaniques (perceuse à colonne, scie mécanique, meule et marteau-pilon) entraînées par un seul moteur électrique et des courroies de cuir reliées à un arbre de transmission. Leur parfait état de fonctionnement est un précieux témoignage du développement technique et industriel au début du XX^e siècle.

La forge de La Tzintre est en Gruyère la seule qui dispose encore d'un ensemble représentatif d'outils et de machines en état de marche illustrant parfaitement le développement rural dans la région. Un ensemble de cahiers et livres de comptes (1919-1998) vient compléter ces archives d'une tradition artisanale, d'un patrimoine à conserver.

En novembre 2015, l'association Les amis de la vieille forge de Charmey a été créée. Ses buts principaux sont la conservation, la promotion et l'exploitation de la forge. Dès 2016, la forge a proposé des visites guidées pour les groupes avec une belle fréquentation d'environ 800 visiteurs. En avril 2018, la grange rénovée, voisine de la forge, accueillera des visiteurs et proposera un parcours didactique en complément de l'actuelle visite guidée.